



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

2 jours

CSE : Rôle et attributions du Comité Social et Economique

à partir de 750 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intégrer le cadre légal et les obligations de l'employeur au regard du CSE et des représentants du personnel

Se représenter les rouages de fonctionnement du CSE

Appréhender les missions et attributions du CSE, ainsi que les moyens à leur disposition

Mesurer les enjeux du CSE et sa place dans la nouvelle donne du dialogue social

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi

Entreprise

Opérateurs de Compétences (OPCO)

France Travail

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

Mix Learning

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation

Évaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription

Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



89,31%

DE TAUX DE SATISFACTION
LAHO FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Découpage par demi-journée :

1. Maîtriser l'organisation interne et les règles de fonctionnement du CSE

- Le cadre d'exercice du mandat dans les entreprises à structure complexe
- Composition et organisation du CSE
- Les réunions du CSE
- Le niveau « supra » de l'instance : le CSE central
- Le niveau « infra » de l'instance : les représentants de proximité

2. Connaître les attributions du CSE

- Le traitement des réclamations individuelles et collectives
- Le rôle économique social et environnemental du CSE
- Le rôle du CSE en santé et sécurité au travail
- Le monopole de la gestion des activités sociales et culturelles

3. Les moyens à la disposition du CSE

- Les moyens généraux
- Le recours aux experts par le CSE
- La gestion des situations de « crise » : l'exercice des procédures d'alerte par le CSE

4. Les moyens à la disposition du CSE (suite)

- Les moyens financiers : les budgets du CSE
- Les obligations comptables du CSE
- Les moyens autres que financiers

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOTRE CENTRE DE :

LENS

Session 1 : 04 & 05 novembre

Retrouvez toutes les informations
sur laho-formation.fr



Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

